

Séance du 18 décembre 2019

Conseillère absente excusée : M. Denoy pouvoir à Ch. Bénazet.

Secrétaire de séance : N. Fauré.

1 - Approbation du compte-rendu de la séance du 1^{er} octobre 2019

Approbation de l'assemblée à l'unanimité. (Ch. Bénazet et M. Denoy ne participent pas au vote car absentes excusées lors de ce conseil)

2 - Approbation du compte-rendu de la séance du 14 novembre 2019

Approbation de l'assemblée à l'unanimité. (M-L. Arnaud, Ch. Bénazet et J-L. Lucas ne participent pas au vote car absents excusés lors de ce conseil)

3 – Fixation des tarifs publics pour 2020

Les tarifs de l'ALAE et de la cantine sont inchangés. Ils sont calés sur l'année scolaire. Ils pourront faire l'objet d'une révision pour la rentrée scolaire 2020. Proposition d'une évolution des tarifs publics de 1% concernant la location de la salle des fêtes, le chenil communal, les cotisations du tennis et les concessions au cimetière et au columbarium.

Approbation de l'assemblée à l'unanimité.

4 – Actualisation du coût de mise en accessibilité des services de la mairie, demande de subventions

Lors du conseil municipal du 14 novembre 2019, l'assemblée a décidé de demander une dérogation auprès de la DDT31 (Direction départementale des territoires de la Haute-Garonne) pour décaler la mise en accessibilité de la mairie, prévu pour 2020 dans l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP), en invoquant une trésorerie affaiblie suite à l'investissement conséquent pour la rénovation de l'école et également pour prioriser la réfection de la toiture de la mairie. Après vérification auprès de la DDT31, il se trouve que la situation financière de la commune ne rentre pas dans les critères pour l'accord d'une dérogation. Une

situation financière délicate est établie si la marge d'autofinancement courant est supérieure ou égale à 0,97 et le taux d'endettement est supérieur ou égal à 1,2. D'après les comptes clos 2018, la marge d'autofinancement communale est de 0,96 et le taux d'endettement communal de 0,86.

Proposition de réaliser la mise en accessibilité pour 2020 et de déposer la demande de subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour 2020.

Approbation de l'assemblée à l'unanimité.

5 - Avenant n°3 au marché de travaux du groupe scolaire du lot n°4

L'avenant concerne la réfection de la gouttière du préau côté cour non prévu au marché. Au vu de son mauvais état, il a été décidé de profiter de la présence de l'entreprise de zinguerie sur le chantier pour intervenir. Le montant de la facture de l'entreprise Zanizinc de 1197,60 € TTC s'ajoute au montant initial de 44 794,80€ TTC et aux deux avenants précédents (12 388,56 € TTC + 2 088,60 € TTC), soit un coût total de 77 855,10 € TTC. Ces travaux supplémentaires concernent la mise en place d'une pompe de relevage dans la cage d'ascenseur pour les éventuels ruissellements des eaux pluviales de la cour, d'ajout de points d'eau extérieur, de déviation des anciennes tuyauteries de chauffage enterrées dans la cour et alimentant le bâtiment A et d'aménagement d'une arrivée d'eau pour un évier et une machine à laver dans le local des ATSEM (au 1^{er} étage du bâtiment B, initialement prévu mais ne pouvant être mis en place car absence d'une bouche VMC, or une bouche VMC a bien été placée dans le local).

Approbation de l'assemblée à l'unanimité.

B - Urbanisme demandes :

- 4 - CUB : constructibilité 2 terrains, En Serny, RD16.
- 5 - DP : Benoît Vincent, piscine, Landon, chemin de Goudet.
- 6 - DP : Daniel Libres, création fenêtre de toit, Goudet, chemin de Goudet

Comptes-rendus de réunions

Réunion « gestion des eaux pluviales » du 15 novembre 2019 : réunion avec les différents acteurs concernant la compétence de gestion des eaux pluviales suite au transfert de compétence D1.1 « eaux pluviales » de la commune à Réseau 31 fin 2018. Points abordés : 1/ Contexte et problématique du secteur d'En Serny : Réseau 31 doit prendre connaissance de l'étude hydraulique réalisée en 2016 et proposera éventuellement un complément d'étude. 2/ Centre bourg : problématique d'un réseau pluvial sur une parcelle privée causant des remontées d'humidité dans une maison. 3/ Secteur Negra : la commune rappelle qu'occasionnellement des débordements sont présents sur ce secteur en raison des buses bouchées au niveau du passage de la Thésauque sous le canal du midi. 5/ Divers : Réseau 31 chiffre un schéma d'assainissement de gestion des eaux pluviales qui permettrait d'élaborer un plan des réseaux d'eaux pluviales existants du centre bourg et d'avoir une vision globale du fonctionnement des EP dans le centre bourg et plus globalement sur la commune (y compris En Serny) en l'état actuel et en situation future (urbanisation à prendre en compte).

Terres du Lauragais du 19 novembre 2019 : Le compte-rendu envoyé dès réception

Terres du Lauragais du 17 décembre 2019 : Le compte-rendu envoyé dès réception.

Centre communal d'action sociale (CCAS) du 20 novembre 2019 : traitement d'un dossier d'aide

sociale et calendrier de distribution des colis de Noël

Commission « Finances » du jeudi 21 novembre : 1/ Analyse du bilan au 21 novembre 2019 : recettes réalisées : 620 042 € / dépenses réalisées : 680 582 € – 2/ Financement du groupe scolaire : présentation de deux simulations selon l'avancement des factures. Constat d'un déficit équivalent à la baisse de 200 000 € de subvention de l'État (DETR) et du conseil départemental. La banque a conseillé de recourir à de l'autofinancement pour compenser cette perte de subvention. Le financement du groupe scolaire prévoyait 300 000 € en autofinancement au départ, auxquels il faudra prévoir 150 000 € en plus.

Commission « Voiries » du jeudi 28 novembre : classement de la voirie communale pour constituer un atlas des chemins ruraux et des chemins communaux.

Informations diverses

Travaux de rénovation de l'école : un courrier a été adressé aux parents d'élèves pour les informer que le déménagement prévu avant les vacances de Noël est repoussé en janvier. La réception des travaux a été refusée à trois reprises.

Court de tennis : le court est momentanément fermé pour des raisons de sécurité. Un mat d'éclairage a été fragilisé par les récentes rafales de vents. Le SDHEG doit intervenir rapidement. Les travaux prévus ces dernières semaines ont été retardés par les mauvaises conditions climatiques.

Rapport d'analyses du laboratoire départemental 31 : 1/ conformité des eaux de consommation du robinet extérieur de l'école – 2/ conformité des prélèvements sur les tables du réfectoire et le gastronome – 3/ conformité du prélèvement sur choux fleur vinaigrette.